

Aqueduc de
construction romaine
sur les territoires de
Fontaines et de
Gourzon, dans le
canton de Chevillon [...]

Pothier, L.-G.. Aqueduc de construction romaine sur les territoires de Fontaines et de Gourzon, dans le canton de Chevillon (Haute-Marne) / par M. Pothier,.... 1866.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Lj
293

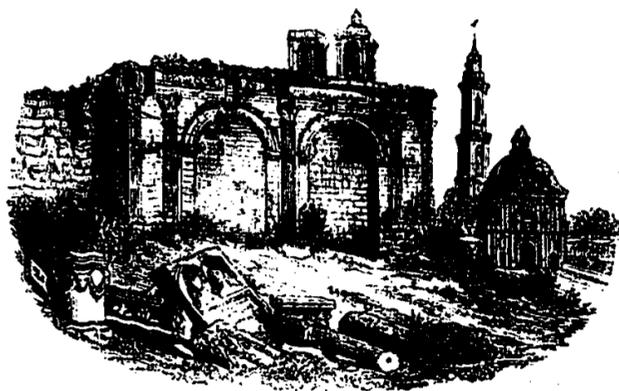
EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES

AQUEDUC
DE
CONSTRUCTION ROMAINE

SUR LES
TERRITOIRES DE FONTAINES ET DE GOURZON
DANS LE CANTON DE CHEVILLON (HAUTE-MARNE)

PAR
M. POTHIER

Ancien Juge de paix à Andelot et précédemment à Chevillon



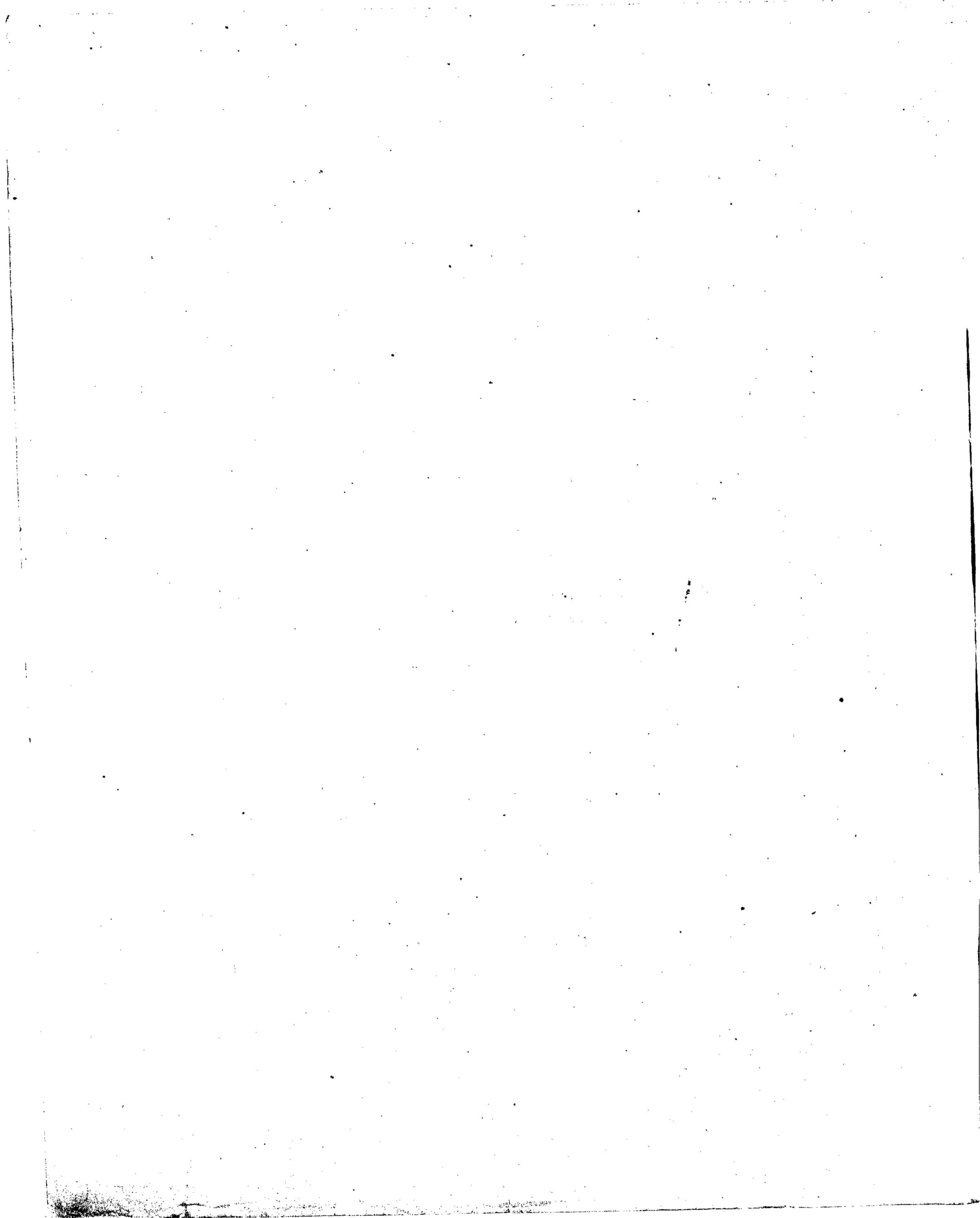
PARIS

IMPRIMERIE POITEVIN

RUE DAMIETTE, 2 ET 4.

1866

Lj
293



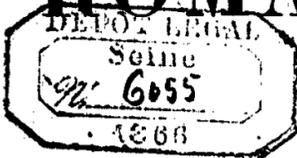
EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES

AQUEDUC

DE

CONSTRUCTION ROMAINE

SUR LES



TERRITOIRES DE FONTAINES ET DE GOURZON

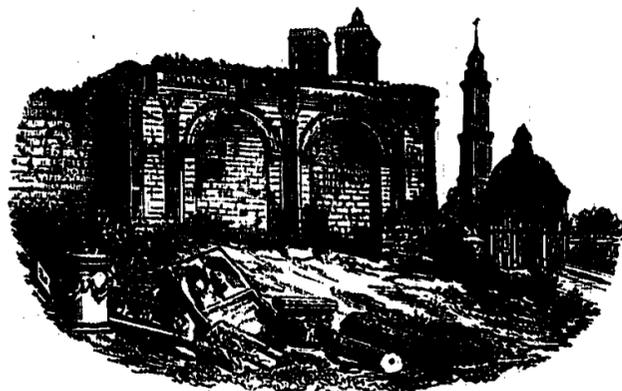
DANS LE CANTON DE CHEVILLON (HAUTE-MARNE)



PAR

M. POTHIER

Ancien Juge de paix à Andelot et précédemment à Chevillon



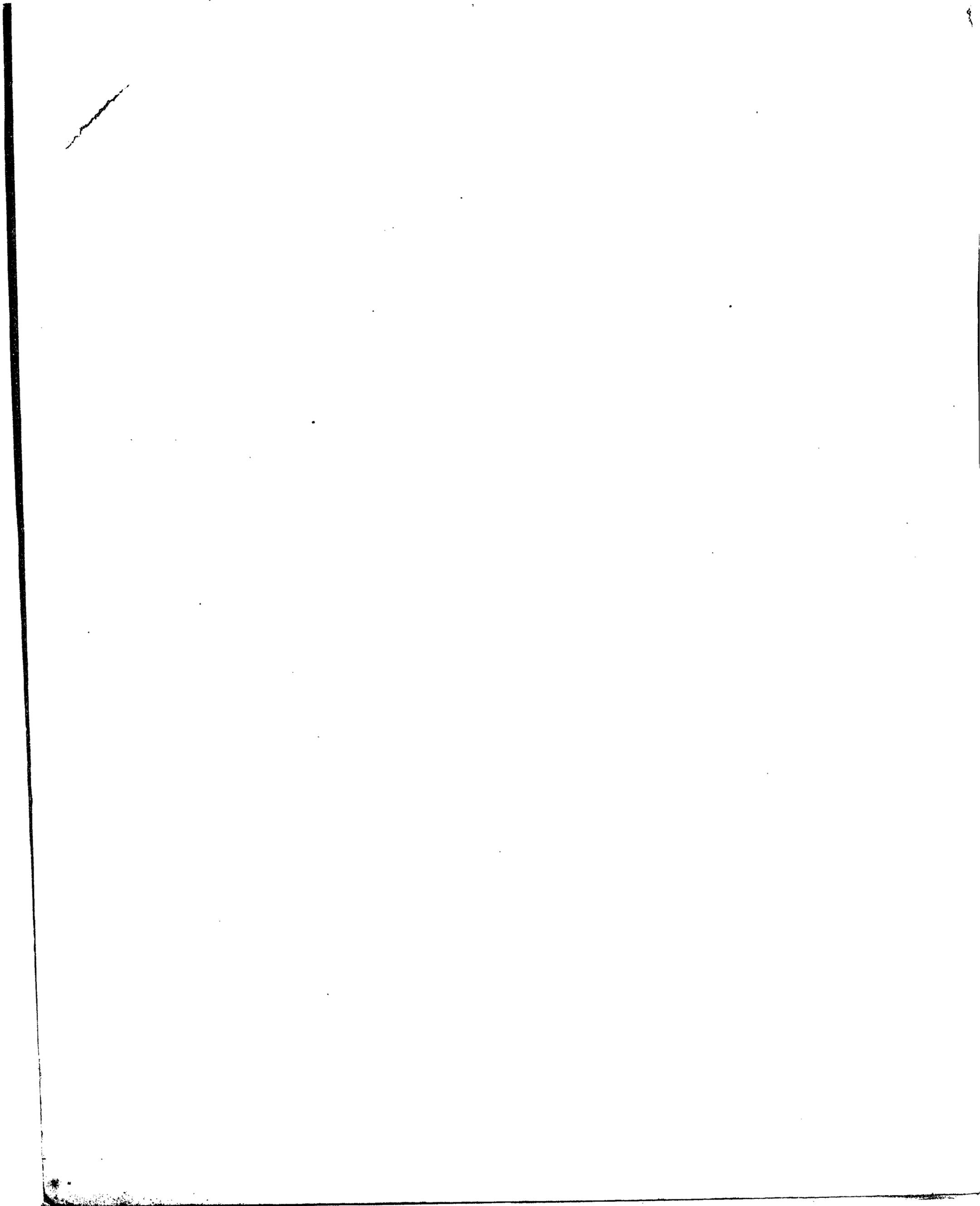
PARIS

IMPRIMERIE POITEVIN

RUE DAMIETTE, 2 ET 4.

1866

Lj⁹
1293.



AQUEDUC

DE

CONSTRUCTION ROMAINE

SUR LES

TERRITOIRES DE FONTAINES ET DE GOURZON

De tous les vestiges de la puissance romaine dans les Gaules, il en est peu, après les voies militaires et les autres grands chemins de cette époque, dont l'étude soit plus intéressante que celle des Aqueducs.

Nous ne nous arrêterons pas à ceux de ces monuments qu'on rendus si justement célèbres les dimensions de leurs gigantesques arcades, « dont les voûtes aériennes, » disait notre poète national Rutilius Numantianus, contemporain de leurs derniers beaux jours, « soutenaient des cours d'eau à une hauteur à peine accessible aux eaux de pluie que soulève l'arc-en-ciel¹.

Devant les quelques ruines qui nous en restent, nous nous contenterons de nous associer au mélancolique tribut d'admiration que leur payait en ces termes, au commencement du douzième siècle, Sigebert de Gemblours, à la vue des arches de Jouy : « J'admire cet Aqueduc dont les « arcades, se multipliant à l'infini, portaient de Gorze à Metz le tribut filial dû à la métropole. « ni les hautes montagnes, ni les profondes vallées, ni même le cours impétueux de la Moselle « qui les sépare, n'ont pu s'y opposer. Vit-on jamais ouvrage plus étonnant ? Nature, c'est en « vain que tu avais refusé tes eaux : l'art y suppléa, jusqu'à ce que la main des siècles, rompant « le passage, eut fait de ce monument une ruine qui perpétue la gloire². »

¹ Aerio pendentis fornice rivos
Quà vix imbriferas tolleret Iris aquas.

(Désobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, p. 96.)

² Miror Aquæductus sexmillibus isse per arcus,
Invisit matrem cum filia Gorzia Mettim.
Non alti montes, non imæ denique valles,
Intercurrentis non impetus ipse Mosellæ

Nous n'avons pas à raconter ici ces splendeurs de l'architecture hydraulique : elle a d'autres merveilles, presque aussi étonnantes, que nous cache le sein de la terre, qui s'y trouvent oubliées depuis bien des siècles et dont la découverte, qui s'en fait chaque jour, apporte à la science une lumière nouvelle, d'autant plus vive et plus sûre que deviennent plus nombreux et se rapprochent davantage les points de comparaison. C'est uniquement pour en augmenter le faisceau, que nous venons mettre en regard de quelques faits connus, ceux qu'il nous a été permis de constater nous-même.

De quel étonnement n'est-on pas frappé lorsque, creusant un puits ou les fondations d'un édifice, dans un terrain où ne se remarque pas la moindre inégalité de surface, l'on rencontre à quelques mètres de profondeur une galerie soigneusement excavée, plus ou moins régulièrement pavée, murillée et voûtée, surmontée de distance en distance de regards ou événements, se prolongeant indéfiniment et en ligne généralement droite dans les terres adjacentes, par-dessous les chemins, les routes, les rivières, les marais et les collines, se ramifiant parfois, laissant ignorer son point d'arrivée et surtout son point de départ? On ne tarde pas à comprendre que c'est là un aqueduc veuf de l'eau qu'il conduisait à quelque lieu habité; que ces gigantesques travaux sont l'ouvrage du peuple géant dont la puissance ne connaissait aucun obstacle, conjecture bientôt confirmée par la rencontre de quelque pièce de monnaie à l'effigie des empereurs ou par quelque autre objet d'origine romaine, et l'on en conclut, d'après les proportions et le degré de soins donnés à cet ouvrage, qu'il servait à l'alimentation de quelque ville romaine plus ou moins importante, et qu'il était alimenté lui-même par des sources plus ou moins riches.

Mais où placer cette ville? où retrouver ces sources?

A la première de ces questions se présente le plus souvent une réponse dont on se croit plus ou moins sûr. Quant à la seconde, nos savants les plus dignes de confiance témoignent combien il est difficile de la résoudre, notamment M. l'abbé Cosson, dans sa notice sur l'Aqueduc de *Vellaunodunum*, insérée en 1858 dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Orléans*, notice infiniment intéressante, que nous regrettons de n'avoir pas connue plus tôt.

De là, pour les amis de la science, un découragement qui n'a que trop sa raison d'être, ce point de départ se trouvant généralement caché dans le sein de la terre, là où le sol, à première vue, n'offre pas la moindre apparence de l'existence d'une source; mais, de là aussi, pour nous, le devoir de dissiper ce qu'il y a d'excessif dans ce sentiment de défiance et d'encourager les recherches futures, en rapportant ou plutôt en rappelant la découverte que nous avons faite,

Impedièrè viam. Quid vidi operosius unquam?
Ars mittebat aquas quas tu, Natura, negabas,
Donec sola vias rupit longæva vetustas.
Laudem structuræ retinent hodièque ruinæ.

(BULLET, *Mémoires sur la langue cellique*, 1754, t. I, p. 255.)

sous les auspices du Conseil général, de 1845 à 1848, d'un aqueduc qui portait ses eaux du pied de la *Haute-Borne* au *Castellum Gorzeum*, aujourd'hui *Le Châtelet*, montagne sise à égale distance de Joinville et de Saint-Dizier, sur la rive droite de la Marne, près du village de Fontaine.

Appelant la gravure à notre aide (planche 17), c'est surtout en réunissant dans une même planche le plan, la coupe de nos fouilles et la figure des objets qui ont le plus frappé notre attention, que nous espérons faire quelque chose d'utile; nos explications ne seront que l'accessoire.

La figure 1^e nous offre en un plan : 1° les orifices de vingt puits établis en ligne droite d'orient en occident, distants entre eux de huit mètres vingt-deux centimètres, à compter du centre de l'un au centre de l'autre; 2° sur la voie romaine, un puits, T, faisant partie d'une autre ligne ou série qui semble devoir aboutir au puits inférieur de la série principale, au réceptacle commun, U; 3° une rigole, V, J, K, L, M, N, taillée dans la roche, longue de plus de soixante mètres, accostée d'un bassin d'épuration, X, et faisant suite, par une légère déviation, de U à V, à la principale série des puits, pour courir également à l'ouest sur un axe exactement parallèle à celui de cette série; 4° toujours en ligne droite dans la même direction, sur une longueur de trente et quelques mètres, cinq fouilles peu profondes, O, P, Q, R, S, dans lesquelles ont été rencontrés divers objets, notamment ceux représentés par les figures 6, 7, 10 et 12; 5° enfin, en amont de tous ces travaux, à trente-deux mètres au midi de la ligne formée par la principale série des puits, l'emplacement, Y, de la *Haute-Borne*.

De cet examen de la surface, nous passerons à celui de l'intérieur, que nous offre la figure 2. Les parties qui ne sont pas ombrées sont des excavations toutes soigneusement visitées, les unes résultant de nos fouilles, les autres dues à ce que l'entier recombement ne s'en était pas opéré sous la roche qui les recouvre : celles qui n'ont pu être visitées, mais dont l'existence, sauf les modifications de détail, ne peut être mise en doute, sont indiquées par des hachures perpendiculaires.

La grande ligne A, A, A, A, formée de points et de traits alternant entre eux, est une horizontale tracée au niveau du point culminant de la montagne du Châtelet et faisant connaître à la fois la hauteur relative et la pente du monument qui nous occupe.

Cette coupe de l'intérieur nous montre, sous les vingt puits de la première série indiquée par le plan et les reliant entre eux, une galerie, $\beta, \beta, \beta, \beta, \beta$, haute d'environ deux mètres sur une largeur moyenne d'environ un mètre et demi, taillée dans une roche très-dure, $\gamma, \gamma, \gamma, \gamma, \gamma$. Les puits qui la surmontent en forme de cheminées, ne sont pas des puits proprement dits, mais seulement des ouvertures ayant servi, lors de la confection de l'ouvrage, à l'extraction des déblais, et conservés ensuite à titre d'évents ou de regards.

AQUEDUC DE CONSTRUCTION ROMAINE

Plusieurs de ces regards ont été trouvés encore revêtus, soit en entier, A, H, soit partiellement, D, d'un mur circulaire en pierres sèches, ϵ , ϵ , assis sur la roche pour retenir les terres qui la dominent. Là où la roche est homogène, C, G, I, les parois du regard viennent couper à angle droit le ciel de la galerie; si elle ne l'est pas, les parties non solidement adhérentes ont été extraites, y laissant des vides irréguliers, grands quelquefois, A et B, comme de vastes chambres; et, quand cette roche menaçait ruine, on y construisait en maçonnerie une galerie subsidiaire, composée de deux murs parallèles, recouverts par de fortes dalles, analogues à celle qui existe en ι et ζ sous le regard E, qui se fait remarquer de plus par une ouverture ou porte ménagée dans sa paroi méridionale, et indiquant la convergence d'une galerie semblable qui n'a pu être visitée.

L'entrée occidentale de cette construction est représentée par la figure 3. La lettre A nous y montre un dallage en moellons cimentés, sur lequel courait l'eau et qui supporte deux murs, B, B, hauts d'un mètre cinq centimètres, distants entre eux de cinquante centimètres à leur base et seulement de trente-deux dans le haut, largeur et hauteur qui permettent de s'y introduire en rampant. Au-dessus se voit en couverte une dalle brute, C, consolidée par une autre, D, dressée en arc-boutant. Par-dessus tout l'ouvrage est la roche vive, E, et au-dessus F, F, ont eu lieu des éboulements.

Ici le dallage, protégé par l'extrême abaissement de la roche supérieure, de γ à θ , a été respecté et s'est trouvé intact, tandis que presque partout ailleurs il avait été brisé, arraché, bouleversé avec un soin remarquable. Sur ce dallage, lorsqu'il fut débarrassé du sable fin que le temps y avait entassé, courait une eau vive pouvant avoir un centimètre carré de puissance: un peu plus loin, deux petites sources, presque de la grosseur d'un tuyau de plume, jaillissaient des parois de la roche. Se formant ainsi de distance à autre et bien que contrarié sur un parcours de vingt-quatre mètres par mille obstacles et surtout par la destruction du dallage et par les déperditions qui en résultaient, ce cours d'eau reparaisait avec un pouce carré de puissance, au point η du puits A, même après les longues sécheresses de 1846.

Par raison d'économie, l'on n'a pu reconnaître que de distance en distance le reste de l'espace coupé sur cette ligne par les puits.

Par la même raison, il a fallu se contenter, pour la ligne dont la convergence semble devoir être au point indiqué par la lettre U, d'en connaître avec certitude l'existence par la découverte, faite accidentellement en 1825, du puits T (fig. 1), que d'ailleurs l'on ne pourrait fouiller sans faire obstacle à la circulation vicinale, assez active en cet endroit.

Reportons donc notre attention sur la rigole. Sa découverte a commencé au point V. Sa déviation, sa courbure pour se raccorder avec la ligne des puits, courbure déblayée sous terre jusqu'à quatre mètres vingt-cinq centimètres en amont et fidèlement représentée dans la figure 4, lettre D, annonce qu'elle part du réceptacle commun indiqué par la lettre U.

Taillée au ciseau dans la roche, A, A, elle a en cet endroit un mètre soixante-dix centimètres de profondeur sur quarante centimètres de largeur à fond de cuvette. Pour l'établir, pour juger de la nature et de l'épaisseur de la roche, on avait pratiqué des sondages, comme à l'aide de puissantes tarières qui auraient laissé près des bords et jusqu'au milieu de son canal les empreintes que l'on y voit, C, C, C, C, en cônes renversés.

La paroi méridionale de cette rigole se trouve coupée par le bassin d'épuration dont nous avons déjà parlé et dont la capacité n'a guère moins de six mètres cubes. La pente pour l'écoulement des eaux, qui, comme celle du terrain, dans la galerie des puits, était d'environ cinq centimètres par mètre, n'est plus, dans cette rigole, que de un à deux millimètres. Il en résulte, comparativement à la surface du sol, que cette rigole décroît rapidement de profondeur, n'ayant plus que trente-trois centimètres dans la fouille L, ainsi que le représente la figure 5, et se terminant par un simple affleurement dans la fouille N.

Sur plusieurs points de ce parcours ont été trouvées des pierres taillées en faitières (fig. 8), qui ont surmonté, en les réunissant, à peu près comme dans la figure 9, de petits murs établis sur le bord de la rigole.

Dans les fouilles N, O, P, on a reconnu une conduite formée de pierres creusées et s'ajustant l'une à l'autre, dont une, trouvée sur place au milieu des débris de plusieurs autres, se voit à la figure 6, réduite au quarantième de sa grandeur.

Dans la fouille P, où se sont trouvés des clous de diverses grandeurs, des débris de poterie évidemment romaine, une médaille fruste d'Auguste, une autre moins reconnaissable mais aussi du haut Empire, et des frettes de fer, dont une est représentée sous deux aspects à la figure 10, existait encore sur place, solidement assise et scellée dans sa position horizontale et sur le même axe que celui de la rigole, la pierre quadrangulaire, taillée en auge, que montre la figure 7, où elle est aussi réduite au quarantième de sa grandeur. C'était une petite cuvette d'épuration, que doit avoir surmontée un regard. Contre son bord septentrional était le reste d'un mur cimenté, commençant à surplomber comme dans la figure 9.

Les frettes, auxquelles adhéraient encore de nombreuses parcelles ferrilées des tuyaux de bois qu'elles avaient servi à réunir et à souder bout à bout, comme le démontre la figure 11, avaient de diamètre, les unes, un décimètre, et, les autres, quatre-vingt-cinq millimètres; ce qui nous apprend qu'en cet endroit il y avait en déversoir deux ou plusieurs prises de ces eaux appelées *caduques*, *caduce*, c'est-à-dire exubérantes, dont on faisait jouir les *villa* voisines.

Enfin, dans les fouilles Q, R, S, étaient de nombreux vestiges d'habitation, tels que fondations de murs, clous et autres ferrailles, une clef antique et de nombreux débris de pierres minces, débitées à la scie (fig. 12, A), ayant servi à couvrir les toits, sur lesquels on les fixait avec de grands clous dont plusieurs étaient encore dans ces décombres. Quelques angles (fig. 12, B), retranchés pour leur donner la forme voulue, avaient été mis en remplissage dans l'intérieur des murs.



Notre plan (fig. 1) offre de plus, à la lettre Y, l'emplacement de la *Haute-Borne*, monument celtique, uniquement indiqué ici comme point de repère, bien que cette inscription romaine, **VIROAAARVS ISTATILIF**, qu'il a reçue postérieurement à son érection, ne soit peut-être pas étrangère à cet aqueduc.

Pour l'intelligence de ce qu'il nous reste à dire, on peut se reporter à la Carte de l'État-Major. On y verra, sous le 48° degré 33 minutes de latitude et sous le 2° degré 45 minutes de longitude orientale, à 1,800 mètres à l'ouest de la Haute-Borne, et sur le territoire de la commune de Gourzon, la configuration d'une petite montagne à pentes rapides, avec cette indication: *Le Châtelet, ville romaine ruinée*. Les vestiges gallo-romains de cette ville, y compris ses murs d'enceinte, se retrouvent à la moindre investigation, sur tous les points du plateau de cette montagne, c'est-à-dire sur plus de vingt-deux hectares.

Vainement y chercherait-on le moindre filet d'eau de source, et cependant l'on a reconnu dans ses ruines¹, au milieu de la longueur de la ville, un vaste établissement de bains publics; vers l'orient, deux bains particuliers et deux fosses où se pétrissait la terre dans une fabrique de poterie; au centre, un réservoir d'eau si grand qu'il pouvait servir de vivier, et, ce qu'il y a de particulièrement remarquable, quatre conduites d'eau en pierre et (deux en bois). Une de ces dernières, suivie sur cinquante toises de longueur, était composée de tuyaux en bois entièrement détruits, dont on retrouvait seulement des parcelles terrifiées, adhérentes à des frettes régulièrement placées à cinq pieds et demi de distance les unes des autres et parfaitement semblables à celles qui viennent de fixer notre attention.

D'où pouvait donc arriver l'énorme quantité d'eau dont ces vestiges accusent l'emploi, sinon des sources artificiellement saisies au pied de la Haute-Borne, à un niveau plus élevé que celui de cette ville? Mais comment cette eau franchissait-elle les quinze cents mètres qui séparaient cette dernière du point où nous venons de quitter la description de l'aqueduc? Évidemment par un aqueduc extérieur, qui, dans la partie la plus déprimée de cet intervalle, devait avoir deux rangs superposés d'arcades, magnifique ouvrage construit selon toutes probabilités, comme l'étaient les principaux édifices de la ville, en blocs de beau calcaire oolithique des environs, et disparu comme elle, si ce n'est encore plus rapidement, lorsque les temps de la ruine venus en eurent fait parcellément une carrière avidement exploitée! Cependant ce ne fut pas sans avoir laissé quelque trace.

A partir de la rigole dans laquelle la galerie souterraine amenait ses eaux à une vingtaine de mètres de la cuvette d'épuration trouvée dans la fouille P, toujours en ligne

¹ *Bulletin des fouilles*, par Grignon; à Paris, chez Delalain, 1774 et 1775. — *Arts et Métiers des Anciens, représentés par les Monuments*, par Grivaud de la Vincelle, à Paris, chez Nepveu, 1819.

droite vers l'occident, l'œil peut suivre, sur trois cents mètres de longueur et sur une largeur moyenne de trois mètres, une légère surélévation de terrain, que font disparaître de jour en jour les nivellements de la culture, mais encore très-apparente en 1848, laquelle, ainsi que l'ont constaté d'espace en espace plusieurs fouilles, recouvre de larges fondations qui ont évidemment porté l'aqueduc dans la partie de son parcours où sa hauteur commençait à peine à exiger le secours des arcades.

La ligne droite qui jusque-là suivait presque parallèlement la rive septentrionale de la voie romaine, n'offre plus aucuns vestiges; mais à trois cent cinquante mètres plus loin et à trente-trois mètres au midi de cette voie, ont été rencontrées, en 1823, les fondations d'une pile, qui nous apprend que l'on s'est rejeté vers le sud, de manière à suivre l'arête du col qui relie le Châtelet à la montagne dominante et à ne donner ainsi au monument que la hauteur, déjà bien respectable, d'environ trente-trois mètres, pour ensuite le ramener jusqu'à la ville par un angle de trente-cinq à quarante degrés.

Ainsi reconnu depuis son point de départ jusqu'à celui d'arrivée, avantage bien rare, cet aqueduc, construit d'abord d'après les règles tracées par Pline l'Ancien au 3^e chapitre de son trente et unième livre, par Vitruve, dans les chapitres 1^{er}, 7^e et 8^e de son huitième livre, et par Frontin dans son traité des aqueducs de Rome, serait-il sans utilité pour aider à la recherche des aqueducs dont le hasard fait découvrir quelque tronçon? Bien au contraire, nous pensons que de son rapprochement avec les règles dont il est l'application découlent et peuvent être suivies comme guides quelques données dont voici les principales:

Pour découvrir en quel lieu habité un aqueduc portait ses eaux, l'on devra reconnaître avant tout de quel côté descend la pente de la rigole ou de la galerie, ce qui, lorsqu'il y a doute, se constate facilement à l'aide d'un niveau ou même en y versant de l'eau après en avoir soigneusement nettoyé le sol. Cette pente une fois connue, il n'y a plus qu'à la suivre en ligne droite, tant qu'un changement notable dans la configuration du terrain ne vous avertira pas de reconnaître par une ou plusieurs tranchées, si cette galerie persiste dans sa direction ou si elle fait quelque détour, après lequel on reprendra la trace de la même manière.

Si d'un niveau élevé elle aboutit tout à coup et sans accroissement de pente à un ravin ou à un vallon plus ou moins large, c'est qu'elle était suivie autrefois d'un aqueduc extérieur avec ou sans arcades¹, selon les besoins de son élévation, et si, comme pour notre aqueduc, cette élévation était trop grande ou le vallon trop large, la ligne s'y trouvera une ou plusieurs fois brisée, pour profiter de quelque exhaussement de terrain ou pour consolider l'ouvrage. De l'autre côté du vallon, à une hauteur quelque peu moindre, on retrouvera,

¹ Quelquefois, mais très-rarement, les arcades ont été remplacées, comme dans l'aqueduc du Mont-d'Or, à Lyon, par une construction en siphon renversé, au delà de laquelle le niveau reprenait sa hauteur.

sans trop de tâtonnements, une continuation quelconque de l'ouvrage, à moins que l'on ne soit alors arrivé au plateau même de la localité qu'alimentait l'aqueduc et que feront aisément reconnaître, soit à la surface soit au-dessous du sol, nombre des objets que nous a laissés, comme témoins de son passage, la civilisation romaine.

Ce mode de recherche est trop naturel pour nous y arrêter davantage.

Mais le point de départ, comment le trouver, lorsque l'on ne connaît ni de près ni au loin aucune source assez abondante en un lieu suffisamment élevé? C'est ici que l'aqueduc de la Haute-Borne, au Châtelet, doit nous fournir ses plus utiles enseignements.

Revenons à l'hypothèse du tronçon de galerie dont nous aurions trouvé la pente, et, au lieu d'en suivre l'inclinaison, remontons en sens contraire. Si la pente y est presque nulle et si l'on ne voit y aboutir aucun embranchement; si les parois et la voûte, au lieu d'être en pierres sèches, se trouvent, comme à Villemoutiers, cimentées avec autant de soin que le sol de la rigole, soin dont le but a été d'empêcher que les eaux pures fussent gâtées ou troublées par l'infiltration des eaux pluviales, c'est que l'on est encore loin de la source. Alors les recherches à faire en amont devront se pratiquer de la même manière qu'elles se feraient en aval.

Si à cette galerie soigneusement cimentée en aboutissent d'autres qui le soient pareillement, c'est signe que les sources ne sont pas très-éloignées, mais non encore qu'elles soient très-proches. Si, au lieu d'être cimentés, les murs de la galerie sont construits à sec, si c'est la roche elle-même qui en tient lieu, et surtout si la rigole augmente sensiblement de pente, c'est que l'on est très-près de la source à laquelle conduit cette galerie.

La distance qui existe entre les puits ou regards semble être aussi un indice qu'il serait bon de ne pas négliger, la tête de l'aqueduc, en raison du but et des difficultés de l'ouvrage, demandant qu'ils soient plus nombreux qu'ailleurs, afin d'excaver la roche avec moins de peine et de mieux faire sourciller toutes les veines d'eau qu'elle renferme.

A l'appui de ces dernières observations nous pouvons invoquer la découverte (M. Jollois, *Antiquités du département des Vosges*, pages 54 et suiv.) de divers canaux qui, réunis entre eux, fournissaient à l'antique *Granum*, aujourd'hui *Grand*, modeste et aride bourgade du canton de Neufchâteau, les eaux que réclamaient en abondance les besoins de sa population, alors assez nombreuse et florissante pour ne se refuser pas même le luxe d'un vaste amphithéâtre. Là, comme dans nos fouilles, se sont trouvés, à l'approche des sources, les embranchements destinés à en augmenter le nombre, et les galeries en pierres sèches¹,

¹ Ces galeries sont construites d'une manière très-remarquable. La rigole, ou partie inférieure, large seulement de 30 centimètres et pavée de manière à ne pas laisser échapper les eaux, est recouverte, à la hauteur de 20 centimètres, par un système de dalles qui ne sont pas posées jointivement et qui la séparent de la partie supérieure, dont la largeur est de 0^m45 et la hauteur de 1^m10, offrant de sorte l'apparence de deux canaux superposés, tandis qu'en réalité ces deux parois ne forment qu'un seul et même canal, dont la rigole avait reçu, en guise de grille continue, ces dalles juxtaposées, mais disjointes, pour assurer, en cas d'éboulements et de reflux, le passage de toutes les eaux.

recouvertes par de fortes dalles, là où la roche faisait défaut, ou bien par la roche même, qui alors était percée de regards très-peu distants les uns des autres.

Voilà ce que nous tenions à dire pour corollaire des faits révélés par les fouilles de l'aqueduc de la Haute-Borne. Pouvons-nous espérer ne pas l'avoir fait inutilement pour la science, lorsque nous voyons quel parti elle a su tirer, entre les mains de l'illustre Letronne, d'un fragment d'inscription grecque, du seul mot ΑΕΡΟΔΡΟΜΟΝ qui lui a fourni la leçon suivante :

Προχέοντα βροτοῖς ἀεροδρόμον ὕδωρ,

A l'homme apportant l'eau par la route de l'air;

et qui, à l'aide des lieux, lui a suffi pour découvrir et faire reconnaître qu'un aqueduc romain à trois rangs d'arcades, haut de cinquante mètres et long de cent quatre-vingts, franchissait, comme le pont du Gard, une rivière, *Nahr-el-Sasib*, à deux heures à l'est de Beyrouth, l'ancienne *Berytus*, si florissante sous la domination romaine¹?

Loin de nous la prétention de deviner à demi-mot! C'est pas à pas, en suivant et dirigeant du jour au lendemain les fouilles qui nous étaient confiées et en rapprochant de leur ensemble les découvertes non moins étonnantes et non moins bien constatées qui s'étaient faites soixante-quinze ans auparavant dans les ruines du vieux *Castellum*, que nous avons obtenu l'explication de l'énigme. Nous avons, sans aucun système préconçu, tout simplement rencontré ce qu'avait su trouver le génie civilisateur des Romains, des sources que leur avait cachées la nature et qu'à son tour avait fait disparaître le sombre génie des Barbares. Persuadé, sur la foi des anciens écrivains, que nous avons surpris de la sorte, dans l'ensemble et dans les détails, la mise en pratique de plusieurs des règles propres aux constructions de ce genre, nous avons pensé que le rappel à ces règles pourrait, au profit des populations et de l'agriculture², aussi bien que dans l'intérêt de l'art, de la géographie ancienne et de l'histoire, faire retrouver le lieu de destination et surtout le point de départ de plusieurs de ces mystérieuses portions d'aqueduc dont la découverte a si souvent mis en défaut la sagacité de l'observateur.



L.-G. POTHIER,

Membre correspondant de la Société historique et archéologique
de Langres.

¹ *Revue archéologique*, 3^e année. p. 480.

² Le Conseil général de la Haute-Marne, sur les propositions de M. le Préfet, comprenant les avantages qu'offrirait à la culture des terres voisines, aussi bien qu'à la science, la *restauration de la tête d'aqueduc de la Haute-Borne*, y avait destiné la somme de 5,000 francs, vote qui, renouvelé en 1850, n'a pu obtenir la sanction de l'autorité supérieure.

PARIS — IMPRIMERIE POITEVIN, RUE DAMIETTE, 2 ET 4.